



# CONSEIL MUNICIPAL

## Commune de Saint Paul le Jeune



**SÉANCE du vendredi 1 avril 2022**

**compte-rendu N°17/04/2022**

Le 01 avril 2022, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Saint Paul le Jeune se sont réunis à 20h00 à la mairie de la commune de Saint Paul le Jeune, sur la convocation qui leur a été adressée par M Thierry Bruyère-Isnard maire, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Antoniotti Danièle Ambrosino Eric, Bruyère-Isnard Thierry, Bernard Julien, Chalvet Cathy, Dusautoir Joanne, Laurant Thierry, Rio Jean-Luc, Rodier Muriel,

**Absents excusés :** Brundo Jean, David Delorme, Blanchart-Dabrowsky Noémie, Margotton Magalie, Brundo Jean, Séraïdarian Nathalie

**Procurations :**

Blanchart-Dabrowsky Noémie à Bruyère-Isnard Thierry

Brundo Jean à Bruyère-Isnard Thierry

Margotton Magalie à Dusautoir Joanne

Séraïdarian Nathalie à Dusautoir Joanne

Solignac Michelle à Rio Jean-Luc

**la séance s'est tenue en présence du public et en visio en direct sur la page facebook de la mairie**

**ORDRE DU JOUR :**

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Adoption du compte-rendu du conseil municipal du vendredi 04 mars 2022
- 3- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales
- 4- Budget 2022 Commune
- 5- Budget 2022 Eau et Assainissement
- 6- Budget 2022 Médiathèque
- 7- Subventions aux associations
- 8- Convention d'application de la charte du Parc National des Cévennes
- 9- Attribution des marchés dans le cadre de la rénovation de la salle des fêtes
- 10- Contrat d'assistance et de maîtrise d'œuvre avec le SDEA pour l'aménagement de la rue Gaston Roussel. Centre ancien.
- 11- Informations diverses

Monsieur Le Maire fait l'appel des membres présents, le nombre de membres présents est de 09, le conseil municipal peut siéger valablement. Il précise les procurations (5)

Il rappelle que les conditions exceptionnelles de tenue des conseils municipaux dans le cadre de la crise du COVID 19 sont prolongées à savoir 2 procurations par personne. Cependant la séance est ouverte au public mais nous maintenons la diffusion en direct sur Facebook live.

Secrétaire de séance : M Thierry Laurant



## 1 - Adoption de l'ordre du jour

Monsieur le Maire propose d'adopter l'ordre du jour

Contre	Abstention	Pour
0	0	14

## 2- Adoption du compte-rendu du conseil municipal du 04 mars 2022

Monsieur le Maire demande s'il y a des remarques ou des erreurs à propos de ce compte-rendu.

Monsieur le Maire propose l'adoption du compte-rendu

Contre	Abstention	Pour
0	0	14

## 3- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales

Mr le Maire, rappelle que ce conseil municipal va examiner et délibérer sur les différents budgets. Les budgets ont été élaborés en concertation au cours de réunions de travail.

Il précise que le choix a été fait de ne pas augmenter les taxes d'imposition locale pour l'année 2022. Il indique toutefois que l'état a décidé d'augmenter de 3,6 % les bases fiscales des valeurs locatives des biens propriétés bâties et non bâties. Cela aura des répercussions sur les impôts directs des habitants de la commune sur les propriétés bâties et non bâties.

Monsieur le maire propose donc de maintenir les taux suivants :

-38,06 % sur les propriétés bâties

-82,45% sur les propriétés non-bâties

Ce qui permet de prévoir, en tenant compte des autres ressources fiscales, une somme de 366 603 euros. Somme en légère augmentation par rapport à 2021 (347 984 euros).

Contre	Abstention	Pour
0	0	14

## 4- Budget Commune 2022

Monsieur le maire précise qu'en ce qui concerne les investissements, il a fallu arbitrer en fonction de notre capacité d'investissement. Même si notre situation financière est favorable à la vue du compte administratif 2021, il n'en demeure pas moins que nous devons rester prudents sur le long terme. Jean-Luc Rio précise qu'il est important de faire un lissage sur les 15 dernières années et que notre capacité d'autofinancement est faible. C'est la raison pour laquelle les projets ne seront engagés qu'avec les subventions attendues et souhaités.

Le contexte actuel nécessite de prévoir une augmentation très importante du coût des énergies, comme l'électricité et du fuel. (Plus de 50 000 euros exclusivement dû aux augmentations des énergies dans le fonctionnement).

La masse salariale est importante et une augmentation de 3% des dépenses est prévue suite aux annonces gouvernementales concernant la revalorisation des salaires des agents de la collectivité.

La masse salariale est importante. Mais les services rendus sont importants : Ecole, restauration scolaire, garderie, médiathèque, point Info. Ce sont des choix que nous assumons.

Concernant l'investissement, le tableau ci-dessous résume les projets et leur coût. Un emprunt de 140 000 euros est nécessaire pour la salle des fêtes et les travaux de voirie.

Opération	Projet 2022	Cout estimatif	Remarque
71	La Forêt communale	7 000 € Dépenses et 5 600 € subventions	
108	Rénovation Salle des fêtes	398 000 € Dépenses	Subventions : DETR = 90 000 € Régions = 100 000 € Département = 100 000 € CDC Fds concours = 12 000 € Emprunt = 110 000 €
110	CIMETIERE	RAR 1125,40 + 2374,60 = 3500 €	Reprise concesssions phase 2
115	PUP VOIRIE AMENAGEMENT	DEPENSES + RECETTES	
119	MODERNISATION ECLAIRAGE PUBLIC	7 834 €	
120	Projet Cœur de Village	RAR 3 103,80€	Relevé TOPO de la place de la Gare
121	SIGNALETIQUE COMMUNICATION PATRIMOINE	RAR 18 600 €	Payé sur 2022 : 6570 € signalisation Reste 6000 € pour fin signalisation 6 030 € pour le patrimoine
124	Etude et projet de sécurisation passage des mineurs et autour de la gare/ Positionnement des containers poubelles /cartons	6 000 €	Etude et projet conduit par Olivia Laurent Architecte Réalisation des travaux en interne si possible
125	Etude programmatique. Bâtiment à vocation médicale/ Para-médical et commercial autour de la pharmacie	2 000 €	Etude Programmatique avec le SDEA
126	ETUDE TENNIS VESTIAIRE	3 840 € Etude Projet. Subvention à Hauteur de 60 %	Assistance de maitrise d'œuvre jusqu'à l'avant-projet sommaire et APD pour demande de subvention
127	Aménagement aire de service et Aire de Repos camping-Car	32 000 € Dépenses 19 200 € Subventions	Une première offre a été étudiée dans laquelle, il semblerait que le projet s'équilibrerait financièrement
128	Aire de jeux	24 000 € Dépenses 15 000 € Subventions Région.	
130	Aménagement carrefour RD104/RD351	6 200 €	AMO du SDEA Etude finalisée
131	Etude Rue Gaston Roussel	7 900 €	AMO du SDEA
802011	TRAVAUX VOIRIES COMMUNALES	32 000 €	Devis LAUPIE 51 402,60 € Déjà payé sur 2021 - 19 998,24 € Reste à payer sur 2022 : 31 404,36 €      emprunt 32000 euros
812011	Achat de matériels	5 000 €	Ordi Cpta Formation et Onduleurs = 2500 € Petit portatif Technique = 1000 € Débroussailleuse = 1500 €
882011	Travaux bâtiments communaux	13 141,32 €	Faire un détail des sommes à payer : ET LEFEBVRE = 3592,16€ (porte logt école) Ferronnier escalier école = 985 € EtBENOIT Appt1 ancienne école = 1732 € BENOIT Appat 2 et 3 = 3200€ Soit total de 9 510 €

Dépenses de fonctionnement : 1 178 025,88 euros = Recettes de fonctionnement : 1 178 025,88 euros

Dépenses d'investissement : 686 307,07 euros = Recettes d'investissement : 686 307,07 euros

Après discussion avec le conseil municipal, Monsieur le maire propose l'adoption du budget 2022

Contre	Abstention	Pour
0	0	14

## 5- Budget Eau et Assainissement 2022

Le budget prévisionnel est sensiblement identique à l'an dernier : 2.5% d'augmentation dans la dépense de fonctionnement en prévision des dépenses en électricité et en carburant.

Éric Ambrosino demande une précision sur le coût de la téléphonie, Mr le Maire explique que ceux sont des cartes GSM qui permettent de transmettre des informations en temps réel.

Mr le Maire précise et insiste sur les factures non payées qui sont préjudiciables au bon fonctionnement du service. Une opération de sensibilisation auprès des habitants va être lancée.

Julien Bernard prend la parole concernant les factures : le code QRT ne fonctionnait pas sur la facture initiale, mais fonctionne sur celle du rappel.

L'excédent de fonctionne dégagé l'année dernière, permet d'équilibrer le budget et cette année, il n'y aura pas d'augmentation des tarifs de l'eau et de l'assainissement.

Un tableau synthétique de l'investissement reprend l'essentiel des opérations prévues. En ce qui concerne le hameau du Frigolet, le raccordement à l'assainissement ne sera pas mis en œuvre car les frais engagés chez les propriétaires seraient exorbitants. La conduite d'eau du centre ancien sera remplacée, mais il faut attendre les avis attributifs des subventions.

- Achats des terrains réservoir la Brousse
- Amélioration de la qualité de l'eau (turbidité)
- Rénovation du réseau d'eau au Frigolet
- Schéma général de l'eau et de l'assainissement
- Etude hydrologique Sauvas
- Porte Forage de Sauvas

Dépenses de fonctionnement : 366 129,51 euros = Recettes de fonctionnement : 366 129,51 euros

Dépenses d'investissement : 471 550,89 euros = Recettes d'investissement : 471 550,89 euros

Au cours des débats, la thématique du transfert de la « compétence eau » qui se profile à l'horizon 2026, est une nouvelle fois abordée. Nous sommes inquiets sur cette obligation et nous ne sommes pas d'accord avec ce transfert obligatoire.

Contre	Abstention	Pour
0	0	14

## 6- Budget de la Médiathèque 2022

Il s'agit d'un compte administratif relativement simple, avec peu de dépenses d'investissement. Les recettes proviennent d'une subvention du budget communal.

L'essentiel des dépenses de fonctionnement est lié au salaire de l'agent chargée de l'animation de la médiathèque, ainsi qu'aux animations et à la maintenance des fonds documentaires.

Dépenses de fonctionnement : 39 200 euros = Recettes de fonctionnement : 39 200 euros

Contre	Abstention	Pour
0	0	14

## 7- Subventions aux associations

Thierry Laurent fait état des propositions que la réunion de travail a arbitrées. Les associations ont fait des demandes qui ont été examinées avec attention. Certaines ont été redirigées vers le CCAS. Les propositions qui vont être examinées le sont dans le cadre d'un budget contraint, avec une somme maximale affectée aux associations.

Afin de rester dans l'impartialité, les conseillers qui sont en lien avec une association ne participeront pas au vote de l'attribution de la subvention pour cette dernière.

Lou Pelou Ovalie	850€ (Rugby)	pour:14
Les Parpailloux	500€ (Mam)	pour:14
La Boule St Paulienne	600€	pour:13 Abst:1
ACCA	500€ (Chasse)	pour:14
Union Sportive de St Paul le Jeune	2 500€ ( Trail + l'Ardèchoise)	pour:14
ADASP	500€	pour:14
APE	1 00€ (Parents d'élèves)	pour:14
TCV	850€ ( Tennis)	pour:14
ACL	3 000€ (Culture et loisirs)	pour:12 Abst:2
Les Affamés	1 500€ ( Théâtre)	pour:14

## 8- Convention d'application de la charte du Parc National des Cévennes

Avec le Parc National des Cévennes, nous avons élaboré une convention d'application qui décrit les projets que nous pouvons mener ensemble. Un bel exemple : la création de haies mellifères au cœur du village. Cette opération sera totalement financée par le Parc National des Cévennes.

Les conseillers ayant été destinataires de ce projet, il est proposé au vote.

Contre	Abstention	Pour
0	0	14

## 9- Attribution des marchés dans le cadre de la rénovation de la salle des fêtes

La commission d'appel d'offre communale s'est réunie pour examiner les offres des entreprises. Les offres ont été classées selon certains critères comme : la qualité du dossier, l'offre de prix...

Dans cette période complexe, les entreprises ont été au rendez-vous et ont pu maintenir les prix proposés.

Les propositions sont les suivantes :

		Offre HT	Option HT	Total HT
LOT 01 - GROS ŒUVRE :	SGS TRAVAUX	76 832,59 €		76 832,59 €
LOT 02 – ETANCHEITE :	GW ETANCHEITE	8 339,76 €		8 339,76 €
LOT 03 - MENUISERIE EXTERIEURE :	ATBR	9 395,00 €		9 395,00 €
LOT 04 - PLATRERIE :	JOINT ROYAL	31 291,78 €		31 291,78 €
LOT 05 – PLOMBERIE :	CVC - CLIM MOUS ELEC	66 018,00 €	1 800,00 €	67 818,00 €
LOT 06 – ELECTRICITE :	DEJOUX	43 649,00 €		43 649,00 €
LOT 07 - MENUISERIE INTERIEURE :	ATBR	25 236,09 €		25 236,09 €
LOT 08 - CARRELAGE – FAIENCE :	YAMAN MT CERAMIC	8 238,52 €		8 238,52 €
LOT 09 – SERRURERIE :	SIM FERMETURE	26 071,00 €		26 071,00 €
LOT 10 – FAÇADES :	SGS TRAVAUX	4 622,10 €		4 622,10 €
LOT 11 – PEINTURE :	SANTOS & FILS	10 382,24 €		10 382,24 €
	<b>TOTAL</b>	<b>310 076,08 €</b>	<b>1 800,00 €</b>	<b>311 876,08€</b>

Monsieur le Maire soumet au vote ce choix et demande l'autorisation d'attribuer les marchés aux entreprises retenues.

Contre	Abstention	Pour
0	0	14

### 10- Contrat d'assistance et de maîtrise d'œuvre avec le SDEA pour l'aménagement de la rue Gaston Roussel. Centre ancien.

Nous revenons sur ce point, car il avait été ajourné au dernier conseil municipal par manque d'information sur le coût du projet. Les conseillers municipaux souhaitent connaître la part financière incombant au conseil départemental (en lien avec la rénovation de la route départementale) et la part communale, concernant les abords et les trottoirs.

Répartition après obtention des financements : 270000 euros HT

- Part communale : 180000 euros
- Part départementale : 90000 euros

Après ces précisions, Monsieur le Maire propose que l'aménagement de la rue Gaston Roussel soit étudié par le SDEA dans le cadre d'une maîtrise d'œuvre. Pour le tronçon qui va de la Mairie à la salle des fêtes, la réalisation de la chaussée est de la compétence du Conseil Départemental, ainsi que son financement. En revanche, les abords sont de la compétence communale et donc financés par le budget communal.

La mission du SDEA s'élèverait à 7 886,27 euros avec une rétrocession financière correspond à la partie départementale.

Contre	Abstention	Pour
0	0	14

### 11- Informations diverses

- Collecte en direction de l'Ukraine :  
A l'initiative des infirmières, une collecte de matériel médical a été réalisée : plus de 5M3 de matériel seront expédiés en Ukraine. SLN Médical et la pharmacie de Saint Paul Le Jeune ont également participé à cet effort. Merci à tous pour votre générosité.
- Plusieurs familles Ukrainiennes sont arrivées à Saint Paul le Jeune. Jean-Luc Rio et Joanne Dusautoir peuvent servir de relais auprès des familles d'accueil.
- Le premier « troc de plantes et graines » aura lieu dimanche 03 avril au jardin situé à côté de l'église.
- Rappel de l'inauguration du jardin « Elie Vedel » le 23 avril à 11h00, les habitants sont conviés à cette cérémonie.
- Jean-Luc Rio se fait le relais de Jean-Michel Laboye qui est à la recherche d'un successeur pour l'organisation de l'Ardéchoise.
- Un peu d'humour : Le téléphérique qui devait être installé entre le Frigolet et les Rousses a eu beaucoup de succès, il sera donc déployé également vers Mentaressé !  
Monsieur le Maire précise que cette information a été diffusée le 1<sup>er</sup> avril !

La séance est levée à 22h47

**L'ensemble des débats sont disponibles sur la page Facebook de la commune**

Le Maire  
Thierry Bruyère-Isnard



Le Secrétaire de séance  
Thierry Laurant

